



How to Use and Enjoy Your Coleman

TENT LIGHTING SYSTEM

Profitez au maximum de ce système Coleman®

SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE DE TENTE



5-Year Limited Warranty

The Coleman Company, Inc. ("Coleman") warrants that for a period of five years from the date of original retail purchase, this product will be free from defects in material and workmanship. Coleman, at its option, will repair or replace this product or any component of the product found to be defective during the warranty period. Replacement will be made with a new or remanufactured product or component. If the product is no longer available, replacement may be made with a similar product of equal or greater value. No warranty is provided for batteries and lightbulbs.
This is your exclusive warranty.

This warranty is valid for the original retail purchaser from the date of initial retail purchase and is not transferable. Keep the original sales receipt. Proof of purchase is required to obtain warranty performance. Coleman dealers, service centers, or retail stores selling Coleman® products do not have the right to alter, modify or in any way change the terms and conditions of this warranty.

What This Warranty Does Not Cover

This warranty does not cover normal wear of parts, parts that are not genuine Coleman® parts, or damage resulting from any of the following: negligent use or misuse of the product; use on improper voltage or current; commercial use of the product; use contrary to the operating instructions; disassembly, repair or alteration by anyone other than Coleman or an authorized service center. Further, the warranty does not cover Acts of God, such as fire, flood, hurricanes and tornadoes. Warranty void if damage to product results from the use of a part other than a genuine Coleman® part.

COLEMAN SHALL NOT BE LIABLE FOR DEFECTS THAT ARE CAUSED BY THE USE OF UNAUTHORIZED PARTS OR SERVICE. COLEMAN SHALL NOT BE LIABLE FOR ANY INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES CAUSED BY THE BREACH OF ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTY OR CONDITIONS. EXCEPT TO THE EXTENT PROHIBITED BY APPLICABLE LAW, ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE IS LIMITED IN DURATION TO THE DURATION OF THE ABOVE WARRANTY OR CONDITIONS. SOME STATES, PROVINCES, OR JURISDICTIONS DO NOT ALLOW THE EXCLUSION OR LIMITATION OF INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES OR LIMITATIONS ON HOW LONG AN IMPLIED WARRANTY LASTS, SO THE ABOVE LIMITATIONS OR EXCLUSION MAY NOT APPLY TO YOU. THIS WARRANTY GIVES YOU SPECIFIC LEGAL RIGHTS, AND YOU MAY ALSO HAVE OTHER RIGHTS THAT VARY FROM STATE TO STATE OR PROVINCE TO PROVINCE.

How to Obtain Warranty Service

Take the product to an authorized Coleman service center. You can find the nearest authorized Coleman service center by visiting **www.coleman.com** or calling 1-800-835-3278 or TDD 316-832-8707 in the United States or 1 800 387-6161 in Canada. If a service center is not conveniently located, attach to the product a tag that includes your name, address, daytime telephone number and description of the problem. Include a copy of the original sales receipt. Carefully package the product and send either by **courier** or **insured mail** with shipping and insurance prepaid to:

For products purchased in the United States:
The Coleman Company, Inc.
3600 North Hydraulic
Wichita, KS 67219

For products purchased in Canada:
Sunbeam Corporation (Canada) Limited
DBA Jarden Consumer Solutions
20B Hereford Street
Brampton (Ontario) L6Y 0M1

The costs of transporting the product to Coleman or an authorized service center for warranty service is the responsibility of the purchaser.
DO NOT RETURN THIS PRODUCT TO THE PLACE OF PURCHASE.
DO NOT SHIP WITH THE BATTERIES INSTALLED.
If you have any questions regarding this warranty please call 1-800-835-3278 or TDD 316-832-8707.



Rev 08/2007

Carefully read all instructions before use and save for future reference.

TO INSTALL OR REPLACE POWER PACK BATTERIES

Your new Coleman® Tent Lighting System operates on 8 "D" cell batteries. For longest life use alkaline batteries.

1. If Red Button on front of battery pack is glowing, push button to turn power "OFF". (Fig. 1)
2. Turn battery pack over and place coin into slot and rotate to unlock. (Fig. 2)
3. Lift up lid and install 8 batteries in the correct orientation as shown on the battery compartment. Always be careful that batteries are installed correctly. (Fig. 3)
4. Close lid, insert coin into slot and rotate to locked position.
5. Place battery pack in pocket sewn into side of tent. (Fig. 4)
   NOTE: Never operate tent light if battery pack is not stored in upright position, with red button facing outward, in pocket.

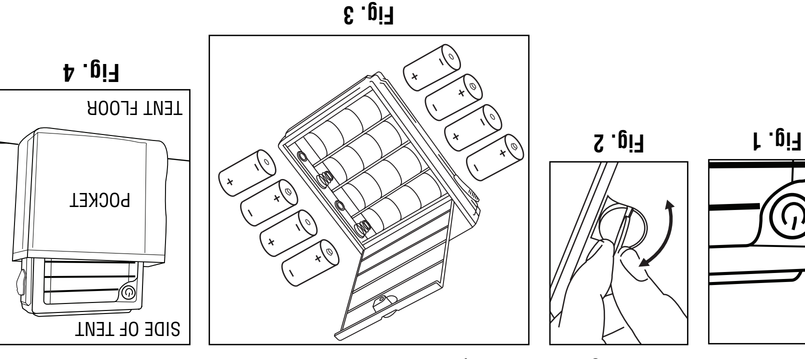


Fig. 1 Fig. 2 Fig. 3 Fig. 4

TO CHANGE FLUORESCENT TUBE

NOTE: This tent light uses one 15-watt fluorescent spiral tube (See Parts List for replacement part #). Fluorescent spiral tubes are very fragile. Handle with care.

1. Make sure power pack light is turned "OFF" and red button is not glowing.
2. Grasp globe on tent light and turn clockwise to remove. (Fig. 5)
3. Gently press down on fluorescent spiral tube and turn counterclockwise until both alignment tabs are visible in locating slots of housings. Remove tube. (Fig. 6)
4. Install new fluorescent spiral tube by placing alignment tabs in locating slots of reflector. Gently push down and rotate clockwise until secure.
5. Reattach globe to light housing by turning counterclockwise until tightened. Do not overtighten.

CLOSE OPEN
Fig. 5

ALIGNMENT TABS
Fig. 6

Fluorescent tube(s) contains mercury (Hg) and must be recycled or disposed of according to local, state or federal laws. Call (800) 835-3278 or visit **www.coleman.com/recycle** for recycling instructions or safe disposal locations.

TO REPLACE REMOTE CONTROL BATTERY

NOTE: Remote control feature is not available on all versions of this Coleman® Tent Lighting System.

1. Remove 4 screws from back of transmitter and install one 12v, 23AE alkaline battery. (Fig. 7)
2. Reassemble transmitter.

Fig. 7

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.
Warning: Changes or modifications to this unit not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate this equipment.
This device complies with Part 18 of the FCC Rules.
Note: This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications.
However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:
• Reorient or relocate the receiving antenna.
• Increase the separation between equipment and receiver.
• Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that which the receiver is needed.
• Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.
Note: This product may cause interference to radio equipment and should not be installed near maritime safety communications equipment or other critical navigation or communication equipment operating between 0.45-30 MHz.
The Responsible Party information as below:
• Applicant name in full: The Coleman Company, Inc.
• Address: 3600 N. Hydraulic, Wichita, KS 67219
• Contact in USA: Randy Hoover / Director of Product Safety Compliance
• Phone: (316) 832-3056
• Fax: (316) 832-6193
• Email address: rhoover@coleman.com

TO OPERATE TENT LIGHT

1. Screw tent light into socket at top of tent by turning clockwise. (Fig. 8)
2. Unsnap rubber plug from side of power pack and plug the power cord that was installed in your tent into the power pack. (Fig. 9)
3. Push the red button on the power pack to turn on main power. The button on the power pack and the tent light will glow when main power is "ON". (Fig. 9)
4. Push red button on tent light: a) once for "HIGH" light setting, twice for "LOW" light setting, a third time will turn light "OFF". (Fig. 10)

Fig. 8
RED BUTTON
Fig. 9
LIGHT RED BUTTON
Fig. 10

TO OPERATE TENT LIGHT WITH REMOTE CONTROL

1. Push the red button on the power pack to turn on main power. The button on the power pack and the tent light will glow when main power is "ON". (Fig. 10)
2. Push the button on the remote control transmitter: a) once for "HIGH" light setting, twice for "LOW" light setting, a third time will turn light "OFF". (Fig. 11)

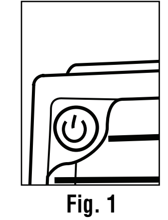
TRANSMITTER BUTTON
Fig. 11

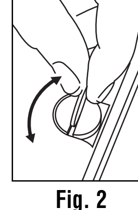
Lisez attentivement toutes les instructions avant l'emploi et gardez-les pour référence ultérieure.

MISE EN PLACE OU REMPLACEMENT DES PILES DU BLOC

Votre nouveau système d'éclairage de tente Coleman® est alimenté par 8 piles « D ». L'emploi de piles alcalines procure l'autonomie la plus longue.

1. Si le bouton rouge – à l'avant du bloc – brille, enfoncez-le pour éteindre. (Fig. 1)
2. Mettez le bloc d'alimentation sens dessus dessous, introduisez la tranche d'une pièce de monnaie dans la fente et tournez la pièce pour débloquer le couvercle. (Fig. 2)
3. Levez le couvercle et placez 8 piles en les orientant convenablement, tel qu'indiqué dans le logement. Veillez à ce que toutes soient correctement insérées. (Fig. 3)
4. Fermez le couvercle ; bloquez-le en plaçant la tranche de la pièce dans la fente.
5. Posez le bloc d'alimentation dans la poche cousue sur le côté de la tente. (Fig. 4) **REMARQUE :** Ne faites fonctionner le luminaire que lorsque le bloc d'alimentation est placé à la verticale dans la poche, le bouton rouge vous faisant face.


Fig. 1


Fig. 2

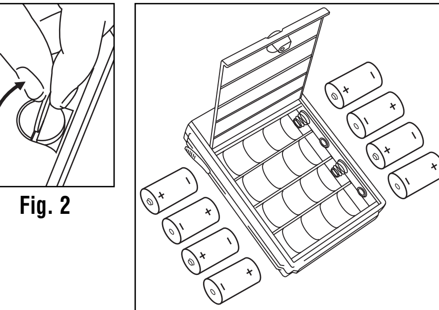

Fig. 3



Fig. 4

REMPLACEMENT DE L'AMPOULE FLUORESCENTE

REMARQUE : Ce luminaire de tente utilise une ampoule fluorescente de 15 watts à tube spiral (n° de pièce : voyez la nomenclature). Manipulez l'ampoule très fragile avec soin.

1. Assurez-vous que le bloc d'alimentation soit réglé à l'arrêt (OFF) et donc que le bouton rouge ne luise pas.
2. Tournez le globe du luminaire en sens horaire pour l'enlever. (Fig. 5)
3. Appuyez délicatement sur l'ampoule fluo à tube spiral et tournez-la en sens antihoraire jusqu'à ce que les deux pattes d'alignement soient visibles dans les échancrures. Retirez l'ampoule. (Fig. 6)
4. Placez une ampoule neuve en faisant concorder les pattes et les échancrures de l'aérateur. Pressez-la légèrement et tournez-la en sens horaire pour bien la bloquer.
5. Replacez le globe et serrez-le en le tournant en sens antihoraire. Ne le vissez pas de façon excessive.

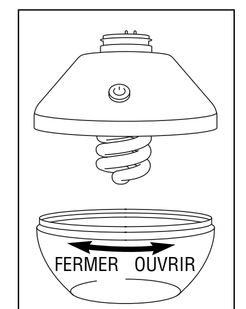


Fig. 5

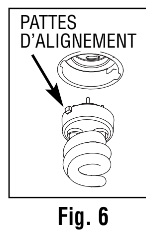


Fig. 6

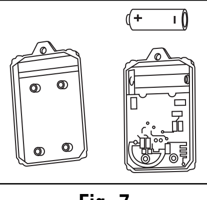


Contenant du mercure (Hg), les tubes fluorescents doivent être recyclés ou jetés conformément aux lois municipales, provinciales et fédérales. Appelez le (800) 387-6161 ou bien visitez **www.coleman.com/recycle** pour obtenir les renseignements de recyclage ou l'adresse d'un point de collecte approprié.

REMPLACEMENT DE LA PILE DE LA TÉLÉCOMMANDE

REMARQUE : La télécommande n'est fournie qu'avec certains modèles du système d'éclairage de tente Coleman®.

1. Enlevez les 4 vis se trouvant à l'arrière de l'émetteur et placez une pile alcaline 23AE de 12 volts. (Fig. 7)
2. Réassemblez l'émetteur.


Fig. 7

Cet appareil se conforme aux normes de sécurité de la section 15 de la FCC. L'utilisation est assujettie aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer de brouilllage préjudiciable, et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, même si celle-ci risque d'entraîner un fonctionnement inopportun.

Avertissement : Tous changements ou modifications apportés, quels qu'ils soient, n'étant pas expressément approuvés par le parti responsable de la conformité risquent, pour l'utilisateur, d'annuler son droit d'utiliser l'appareil.

Cet appareil est conforme aux directives de la section 18 des règles et règlements de la FCC. **Remarque :** Soumis aux tests d'usage, l'appareil a été prouvé conforme aux limites établies pour dispositifs numériques de la classe B d'après les directives de la section 15 des règles et règlements de la FCC. Ces limites visent à fournir une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable dans un immeuble d'habitation. L'appareil produit et peut émettre des fréquences radioélectriques : s'il n'est pas installé et employé tel que préconisé, il risque de causer des parasites nuisant aux radiocommunications.

Il n'existe toutefois pas de garantie assurant que le brouillage ne se produise pas place dans certains immeubles. Si l'appareil ne cause pas de parasites nuisibles à la réception des radiocommunications ou des signaux de télévision – ce qui peut être établi en le mettant hors tension puis sous tension – l'utilisateur peut essayer de rectifier cet état de chose en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :
• changer l'orientation ou l'emplacement de l'antenne de réception ;
• augmenter l'écart entre l'appareil et le récepteur ;
• brancher l'appareil sur un circuit différent de celui sur lequel est branché le récepteur ; ou enfin
• consulter le détaillant ou bien un spécialiste en radio et télévision chevronné.

Remarque : Pouvant parasiter l'équipement radiotéléphonique, cet appareil ne devrait pas être installé à proximité d'équipement de télécommunication de sécurité maritime ou bien d'équipement de radionavigation ou de télécommunication maritime critique, fonctionnant entre 0,45 et 30 MHz.

Coordonnées du parti responsable :
• Nom complet du requérant : The Coleman Company, Inc.
• Adresse : 3600 N. Hydraulic, Wichita, KS 67219, États-Unis
• Personne-ressource aux États-Unis : Randy Hoover, directeur de la conformité de sécurité du produit
• Téléphone : (316) 832-3056
• Télécopieur : (316) 832-6193
• Adresse électronique : rhoover@coleman.com

MODE D'EMPLOI DU LUMINAIRE

1. Vissez le luminaire dans la douille du haut de la tente, en sens horaire. (Fig. 8)
2. Ouvrez le bouchon de caoutchouc qui se trouve sur le côté du bloc d'alimentation et branchez-y le cordon d'alimentation installé dans la tente. (Fig. 9)
3. Appuyez sur le bouton rouge du bloc d'alimentation pour mettre l'alimentation principale sous tension. Ceci fait, le bouton du bloc et le luminaire de la tente luiront. (Fig. 9)
4. Appuyez sur le bouton rouge du luminaire : une fois pour haute intensité, deux fois pour basse intensité et trois fois pour éteindre.(Fig. 10)

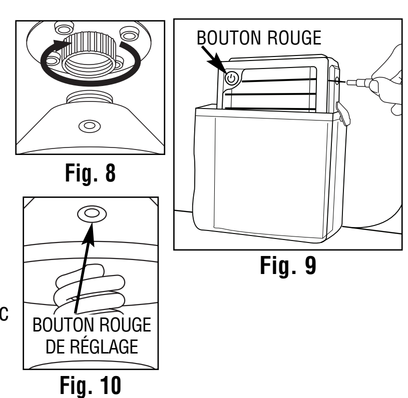


Fig. 8
Fig. 9
Fig. 10

UTILISATION DE LA TÉLÉCOMMANDE

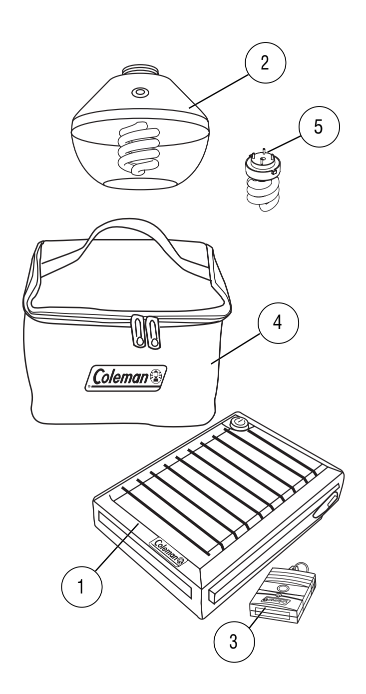
1. Appuyez sur le bouton rouge du bloc d'alimentation pour mettre l'alimentation principale sous tension. Ceci fait, le bouton du bloc et le luminaire de la tente luiront. (Fig. 10)
2. Pressez le bouton de l'émetteur : une fois pour régler le luminaire à haute intensité, deux fois pour le régler à basse intensité et une troisième fois pour l'éteindre. (Fig. 11)



Fig. 11

Parts List	Description
1. 8-D Cell Battery Pack	9100-2011
2. Light with 15W Spiral Tube	9100-2021
3. Remote Control	9100-2031
4. Carry Bag	9100-2051
5. 15 Watt Spiral Tube	2000000874

Nomenclature	
1. Porte-piles pour 8 piles D	9100-2011
2. Luminaire avec ampoule de 15 watts à tube spiral	9100-2021
3. Télécommande	9100-2031
4. Sac de transport	9100-2051
5. Ampoule 15 watts à tube spiral	2000000874



THINGS YOU SHOULD KNOW

1. Operating time for this tent light depends on whether it is run continuously or intermittently. Intermittent operation extends the run time.
2. In cold temperatures, the fluorescent tube is more difficult to light and may be dim until it warms up. Below 20°F (-7°C), the tube may not light.
3. When the fluorescent tube is not lit to full brilliance, batteries should be replaced. If this is not done and tent light is used, the tube will become blackened.
4. To clean the outside of the tent light globe, use only a damp cloth and mild dishwashing liquid. Avoid excessive water and strong cleaner which can damage lamp.
5. Never store power pack with batteries in place. Batteries may leak acid or corrosive materials.

RENSEIGNEMENTS ESSENTIELS

1. L'autonomie d'un jeu de piles neuves dépend du mode d'utilisation (continu ou intermittent) du luminaire. Le fonctionnement intermittent prolonge l'autonomie.
2. Par temps froid, l'ampoule fluorescente à tube spiral s'allume plus difficilement et peut sembler faible jusqu'à ce qu'elle réchauffe. Elle peut même ne pas s'allumer au-dessous de 20 °F (-7 °C).
3. Les piles devraient être remplacées lorsque l'ampoule ne produit plus son flux lumineux optimal. Si vous ne les remplacez pas et utilisez le luminaire, l'ampoule noircira.
4. Nettoyez l'extérieur du globe uniquement avec un linge humide et du détergent à vaisselle doux. Une quantité excessive d'eau et un produit abrasif risqueraient d'endommager le luminaire.
5. Ne rangez jamais le bloc d'alimentation alors qu'il contient les piles. De l'acide ou des matières corrosives pourraient suinter des piles.



COLEMAN® TENT LIGHTING SYSTEM / ÉCLAIRAGE DE TENTE COLEMAN®

Garantie limitée de 5 ans

The Coleman Company, Inc. (« Coleman ») garantit cet article contre tout vice de matériau et de fabrication pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de l'achat. Coleman se réserve le droit de choisir entre réparer ou remplacer cet article ou toute pièce de celui-ci dont la défectuosité a été constatée au cours de la période de garantie. Le remplacement se fera au moyen d'un produit neuf ou remanufacturé ou bien d'une pièce neuve ou remanufacturée. Si l'article n'est plus disponible, il sera remplacé par un article semblable, de valeur égale ou supérieure. La présente constitue votre garantie exclusive.

Cette garantie n'est valable que pour l'acheteur au détail original à partir de la date de l'achat au détail initial et elle n'est pas transférable. Veuillez conserver le reçu d'achat original. La preuve d'achat est exigée pour tout service couvert par la garantie. Les concessionnaires Coleman, les centres de service et les détaillants qui vendent des articles Coleman® n'ont pas le droit d'altérer, de modifier ou de changer d'une manière quelconque les modalités de cette garantie.

Ce que ne couvre pas cette garantie

Cette garantie ne couvre pas l'usure normale des pièces, les pièces autres que les pièces authentiques Coleman® ou l'endommagement attribuable à toute raison suivante : à la négligence, à l'utilisation abusive du produit, au branchement sur un circuit de tension ou courant inapproprié, à l'utilisation commerciale du produit, au non-respect du mode d'emploi, au démontage et à la réparation ou à l'altération par quiconque, sauf Coleman ou un centre de service agréé Coleman. Cette garantie ne couvre pas non plus les cas de force majeure comme incendies, inondations, ouragans et tornades. La garantie est automatiquement annulée si l'endommagement du produit découle de l'utilisation d'une pièce autre qu'une pièce de marque Coleman®.

COLEMAN N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES VICES RÉSULTANT DE L'EMPLOI DE PIÈCES NON AUTORISÉES OU DE RÉPARATIONS EXÉCUTÉES PAR UN PERSONNEL NON AUTORISÉ. COLEMAN DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS RÉSULTANT DU NON-RESPECT DE TOUTE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE. SAUF DANS LA MESURE INTERDITE PAR LA LÉGISLATION PERTINENTE, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ COMMERCIALE OU D'APPLICATION À UN USAGE PARTICULIER EST LIMITÉE À LA DURÉE DE LA GARANTIE OU CONDITION CI-DESSUS. CERTAINS ÉTATS ET CERTAINES PROVINCES OU JURIDICTIONS INTERDISENT D'EXCLURE OU DE LIMITER LES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, OU NE PERMETTENT PAS LA LIMITATION DE LA DURÉE D'APPLICATION DE LA GARANTIE IMPLICITE, DE SORTE QUE VOUS POUVEZ NE PAS ÊTRE ASSUJETTI AUX LIMITES OU EXCLUSIONS ÉNONCÉES CI-DESSUS. CETTE GARANTIE VOUS CONFÈRE DES DROITS JURIDIQUES PRÉCIS ET VOUS POUVEZ AVOIR D'AUTRES DROITS, CES DROITS VARIANT D'UN ÉTAT OU D'UNE PROVINCE À L'AUTRE.

Comment obtenir le service prévu par la garantie

Apportez l'article à un Centre de service agréé Coleman. Pour obtenir l'adresse du plus proche centre de service agréé Coleman, visitez le **www.colemancanada.ca** ou bien composez le 1 800 835-3278 ou le ATS 316-832-8707 aux États-Unis, le 1 800 387-6161 au Canada. S'il n'y a pas de centre de service facile d'accès, fixez une étiquette sur l'article précisant vos nom, adresse, numéro de téléphone le jour et la description de la défectuosité. Veuillez inclure une copie du reçu d'achat original. Emballez soigneusement le produit et envoyez le colis en port et **assurance** payés, par messageries ou autre service, **avec valeur déclarée**, à l'une des adresses suivantes :

Produits achetés aux États-Unis :
The Coleman Company, Inc.
3600 North Hydraulic
Wichita, KS 67219

Produits achetés au Canada :
Sunbeam Corporation (Canada) Limited
DBA Jarden Consumer Solutions
20B Hereford Street
Brampton (Ontario) L6Y 0M1

Les frais de transport du produit à Coleman ou à un centre de service agréé, en vue de la réparation sous garantie du produit, incombent à l'acheteur.

NE RETOURNEZ PAS CE PRODUIT AU LIEU D'ACHAT. N'EXPÉDIEZ PAS DE PRODUIT DANS LEQUEL SOIENT INSÉRÉES DES PILES.

Si vous avez toute question quant à cette garantie, veuillez composer le 1 800 835-3278 ou le ATS 316-832-8707 aux États-Unis, et le 1 800 387-6161 au Canada.

